CE MONDE QUI BOUGE

Le Liban dans l'engrenage syrien

Par Hassane Zerrouky

Le conflit armé opposant le régime syrien à une partie de son opposition est en train de s'étendre graduellement au Liban voisin. Après les violents affrontements entre groupes islamistes libanais opposés au régime syrien et des milices alaouites à Tripoli, deuxième ville du Liban, voilà que le conflit commence à atteindre Beyrouth, la capitale du pays. Suite à la mort, dimanche, d'un chef religieux sunnite libanais hostile au régime de Damas, tué par l'armée libanaise dans la région du Akkar (Nord-Liban), des affrontements armés ont eu lieu lundi à Beyrouth dans le quartier de Tarik el-Jdideh, quartier à majorité sunnite, faisant deux morts. Ils ont opposé des partisans du Mouvement du Futur, à majorité sunnite, parti de l'ancien Premier ministre Saad Hariri, hostile au pouvoir de Damas, et des membres du Parti du courant arabe, petite formation baathiste également sunnite mais qui soutient le président syrien.

C'est un fait : la crise syrienne a exacerbé les tensions intercommunautaires au Liban. Elle a surtout donné du grain à moudre aux islamistes radicaux basés à Tripoli, une ville qui, avec ses 40 mosquées salafistes et ses dizaines d'ONG islamistes, est devenue la base arrière des djihadistes qui n'hésitent plus à passer la frontière pour en découdre avec les partisans d'Assad.

Cette mouvance salafiste compte de nombreux «martyrs» en Syrie. Certains comme Abdelghani Jawhar et Walid Boustani, responsables du Fatah al-Islam, ont trouvé la mort fin avril en Syrie. L'entrée en scène des djihadistes en Syrie, avec parmi eux des Libyens et des Irakiens, a suscité l'inquiétude des Etats-Unis.

James Clapper, le patron du renseignement américain, qui a imputé la plupart des attentats suicides en Syrie aux islamistes, a révélé l'existence d'un axe djihadiste reliant Tripoli (Liban) au nord de l'Irak. Mais de là à accuser le Liban d'être la source du terrorisme, voire des problèmes que connaît la Syrie, comme l'a fait le représentant syrien à l'ONU, c'est un peu fort. Toujours est-il qu'il existe un risque de voir le conflit déborder et entraîner le Liban dans la tourmente syrienne. Dans cette affaire, le Qatar et l'Arabie saoudite ne sont pas en reste.

En mettant au rang de leurs priorités la chute du régime syrien, s'opposant à toute solution politique entre les parties syriennes en conflit, ces monarchies du Golfe, qui n'agissent jamais sans l'aval des Etats-Unis, portent une part de responsabilité dans la crise syrienne et ses risques de débordement dans les pays voisins.

Quant au Conseil national syrien (CNS), que la France de Sarkozy s'est efforcée de faire l'unique et exclusif protagoniste de cette crise et qui est soutenu par les monarchies du Golfe, il est la proie de dissensions internes qui en disent long sur sa prétention à représenter l'ensemble de la population opposée au régime de Bachar al-Assad.

Des opposants historiques au pouvoir de Damas comme Michel Kilo n'en font pas partie. Récemment, Haithma al-Maleh et Kamel Labwani l'on quitté. Les Comités locaux de coordination (CLR), qui organisent manifestations et actions sur le terrain, ont menacé jeudi dernier de se retirer à leur tour du CNS. Ils critiquent la trop grande influence exercée par les Frères musulmans au sein du CNS. Son président, Burhan Ghalioun, a déclaré qu'il ne serait pas «le candidat de la division» et qu'il était prêt à se retirer. Quant à l'Armée syrienne libre (ALS), dont Al Jazeera médiatise les actions[1], personne ne sait à qui elle obéit. En revanche, on sait que l'ALS échappe au contrôle du CNS.

Une chose est sûre, au stade où en est aujourd'hui la crise syrienne, plus les jours et les semaines passent, plus s'amenuisent les chances d'une solution politique telle que préconisée par le plan de paix onusien de Kofi Annan.

Si le pouvoir à Damas est responsable de ce qui se passe pour n'avoir pas pris dès mars 2011 la mesure de la crise qui secouait le pays et les aspirations à plus de liberté et de démocratie d'une majorité de Syriens, ses opposants – le CNS et les islamistes – qui refusent tout compromis avec le pouvoir en place, le sont également.

H. Z.

ELLE DÉCIDE DE SE DÉSENGAGER DE LA SÉCURITÉ DES STADES

L'étrange décision de la police

Alors que le métier de stadier est encore presque méconnu en Algérie et ceux qui l'exercent sont beaucoup plus des supporters ou, au meilleur des cas, des spectateurs, le premier responsable de la police algérienne décide de désengager ses éléments de la sécurisation des enceintes sportives. Une décision d'une grande importance lorsque l'on sait que le maintien de l'ordre public est exigé comme priorité dans des sociétés pour le moins plus démocratiques que la nôtre.

La nouvelle approche adoptée par la DGSN en matière de maintien et de rétablissement de l'ordre consistant en «la gestion démocratique des foules», aux lieu et place des mesures répressives et correctives conventionnelles, serait «une nécessité». D'abord, puisqu'il y avait un vent de changement démocratique qui a soufflé dans la région et surtout, précise le général-major, Abdelghani El Hamel, le ton grave, «la Sûreté nationale ne voulait pas offrir de cadavres».

A entendre, le général-major Abdelghani El Hamel, DGSN, qui s'exprimait hier lors d'une conférence de presse à partir de Constantine où il a présidé la cérémonie de clôture des journées de la Sûreté nationale, son institution aurait été contrainte, la veille des soulèvements populaires qui ont touché la région, d'adapter ses moyens à cette nouvelle donne, et cela «pour éviter tout dégât».

Ceci même si par définition l'on sait que ce corps est à caractère «répressif» de par les missions qui lui sont dévolues. Et en ce sens, le conférencier estime que la «répression arrive en dernier puisque la police est chargée des missions de prévention, d'éducation, de renseignement et aide et secourisme».

Aussi, la DGSN, «après constat» et mûre réflexion, a opté pour une nouvelle approche consistant en «la gestion démocratique des foules lors des opérations de maintien et de rétablissement de l'ordre». Et ceci, a relevé, le patron de la police, parfois même «à mains nues» puisque, a-t-il laissé entendre, «des entités, semblerait-il, étaient à la recherche d'un cadavre».

«Nous avons constaté qu'il y avait un vent de démocratie qui a soufflé à travers le monde et qui a touché pas mal de pays arabes. Notre pays n'a pas été épargné. À ce titre, nous avons constaté que des entités étaient à la recherche d'un cadavre. Et la Sûreté nationale ne voulait pas offrir de cadavres. La DGSN a adapté ses moyens pour éviter tout dégât» a souligné le général-major Abdelghani El Hamel qui était accompagné d'une forte délégation des cadres de ce corps.

Photo : Samir Sid

Abdelghani Hamel.

Commentant l'information parue dans la presse selon laquelle la police algérienne aurait été sollicitée par les pouvoirs libyens pour assurer la formation de ses agents de l'ordre, le patron de la police dira : «Effectivement, nous avons été sollicités par ces derniers. La formation sera assurée par des spécialistes de l'appareil de formation de la Sûreté nationale. Elle consistera en la formation d'agents sur le territoire libyen». En matière de lutte contre la violence dans les stades et le hooliganisme en particulier, auxquels font face les forces de l'ordre, il semblerait que le patron de la DGSN veut se décharger de cette mission et mettre ainsi les responsables du football devant leurs responsabilités. «J'ai une nouvelle approche. Je vais retirer la police des stades puisque ce n'est pas son rôle. De par le monde, c'est la mission des stadiers. Notre mission commence à l'extérieur des stades. Je sais que c'est frustrant mais il faut que chacun prenne ses responsabilités, c'est d'ailleurs très couteux.»

S'agissant du nouvel organigramme de la DGSN, le conférencier qui évoquait le bilan de la visite qu'il a effectuée dans l'Est (Annaba, El Kala et Constantine) dira que «le projet a été transmis à la présidence de la République et attend sa mise en application».

Concernant le dispositif mis en perspective de la saison estivale, le patron de la police expliquera que 54 postes de police et de sécurité repartis à travers 64 plages seront fonctionnels. Un effectif de plus de 1000 agents a été retenu à cet effet. Ils auront pour mission de lutter contre les comportements incivils, les atteintes contre les personnes, en sus de la sécurisation des estivants.

Farid Benzaid

QUALIFIANT LES DERNIÈRES LÉGISLATIVES DE «PASSAGE FORCÉ»

Le PST plaide pour la proportionnelle intégrale nationale

Se démarquant du reste des partis politiques qui, en dehors du duo FLN-RND, crient à une fraude massive ayant entaché, selon eux, les dernières élections législatives, le Parti socialiste des travailleurs (PST) tient à situer, lui, le véritable grand élément fraudeur : la nouvelle loi électorale du 12 janvier dernier.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Pour Mahmoud Rachdi, le secrétaire général du parti qui animait, ce mercredi à Alger, une conférence de presse, cette loi, «taillée sur mesure, consacre l'hégémonie des partis de l'Alliance présidentielle, favorise le régionalisme, l'affairisme et le conservatisme tribal et ce au détriment des programmes politiques et économiques et des projets nationaux». «Une aberration, poursuit-il, vu que le mandat parlementaire est national et que les lois qui seront adoptées ont une vocation nationale».

Plus techniquement, Rachdi tiendra à expliciter cette «énormité» en affirmant que cette loi tue, par élimination, les listes n'ayant pas eu localement 5% des voix exprimées, la pluralité politique au profit d'un renforcement arithmétique des vainqueurs de cette course déloyale et consacre le détournement de la volonté populaire» avec une majorité parlementaire de 339 sièges au trio (FLN-RND-MSP) avec seulement 10% du corps électoral. «Ce qui exclut, soutiendra-t-il, 90% des électeurs d'une représentation parlementaire». Et au premier responsable du PST de ne pas se limiter au constat auquel, par ailleurs, il greffera d'autres formes de fraudes dont «la fermeture de l'espace politique, le verrouillage du champ médiatique et le répression du mouvement social, le déni des libertés, de s'organiser, de se réunir, de manifester, l'inscription des militaires sur les fichiers électoraux après expiration des délais...».

Rachdi plaidera, ainsi, pour une «Assemblée constituante élue à la proportionnelle intégrale nationale», qui ne saurait faire l'impasse «sur la représentativité des travailleurs et des masses populaires et les revendications du formidable et bouillonnant mouvement social». Ce que le conférencier considère comme le seul mode de scrutin à même de «préserver les voix de chacun et une concurrence entre les programmes politiques et les projets de société et l'élection d'une Assemblée constituante représentative des aspirations de la majorité des Algériens».

Le secrétaire général du Parti socialiste des travailleurs, même s'il salue par «principe» la Front pour la sauvegarde de la démocratie à l'imitative de pas moins de 14 partis, il dira ne pas s'inscrire dans la démarche qui manque, selon lui, «de clarté dans les objectifs».

Rachdi reproche à ces partis politiques «une démarche inefficace qui ne peut consacrer une alternative» à la nouvelle donne induite par les résultats du dernier scrutin législatif. Pour lui, il s'agit de partis ayant «nourri bien d'illusions, contrairement à nous au PST, et qui se sont, après, rendu compte avoir été floués et s'être lourdement trompés».

Mais loin pour Rachdi l'idée d'avoir servi de caution à ce «passage en force» comme il qualifie lui-même ces élections, car, expliquera-t-il, «ces législatives nous ont permis de mieux nous faire entendre tout en attirant l'attention des uns et des autres sur les velléités et indices de fraude bien avant le 10 mai».

M. K.

OULD KABLIA :

«Quand on ne reconnaît pas un Parlement, on démissionne»

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, a affirmé mercredi que les partis qui ne reconnaissent pas un Parlement doivent démissionner.

«Quand on ne reconnaît pas un Parlement, on démissionne», a déclaré le ministre dans un entretien à l'APS, à la veille de l'installation de la nouvelle Assemblée populaire nationale (APN). M. Ould Kablia répondait à une question relative aux partis qui, s'estimant lésés par les résultats du scrutin du 10 mai, ont décidé de boycotter l'APN.

COMMUNIQUÉ DJEZZY

Le leader de la téléphonie mobile au service des universités algériennes

Dans le cadre du partenariat avec 13 universités algériennes, Djezzy, l'entreprise citoyenne, a organisé récemment au profit du Département Espace Carrière et Recrutement de l'Université Mentouri de Constantine une journée «Coaching» portant sur le thème «Se faire recruter». Par son expérience et son expertise, le Département Recrutement d'OTA a initié l'équipe de l'Espace Carrière et Recrutement de l'Université sur toutes les techniques et outils à adopter par l'étudiant pour passer avec succès un entretien d'embauche. L'équipe Espace Carrière de l'université formera à son tour les étudiants en fin de cursus sur les différents types d'entretien en vue de leur assurer une rapide insertion socioprofessionnelle. Toujours dans le cadre de sa politique de proximité avec les universités, Djezzy a organisé au profit des étudiants de l'Ecole Supérieure de Commerce d'Alger, une journée d'information portant sur le thème «les métiers & services d'OTA». La conférence animée par les départements Ressources Humaines, Marketing et Sécurité de Djezzy, a constitué un espace d'échange et de débats qui a permis aux étudiants de découvrir de plus près la vision et l'engagement du leader de la téléphonie mobile à mieux servir sa clientèle interne et externe. Nous rappelons par la même occasion, qu'en janvier 2012, Djezzy a inauguré un kiosque multiservices mis à la disposition des étudiants de l'ESC. Dans le même cadre, deux autres universités bénéficient de conventions de sponsoring «Kiosque & Cyber Room», alors que d'autres en seront également bénéficiaires avant la fin de l'année en cours. Enfin, il est à noter que nous avons encadré plus de 100 étudiants stagiaires pour le premier semestre 2012 grâce à la convention de partenariat. D'ici la fin de l'année, ce nombre est appelé à tripler.